

**ALLOCATION DE SYLVIA PINEL,
MINISTRE DE L'ARTISANAT, DU COMMERCE ET DU TOURISME**

Monsieur le Ministre,
Cher Stéphane,
Monsieur le Président,
Madame la Secrétaire Générale,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Monsieur le Président de l'Assemblée de Corse,
Cher Dominique,
Monsieur le maire,
Mesdames et messieurs les élus,

Permettez-moi d'abord de vous dire tout le plaisir que j'ai à être parmi vous aujourd'hui pour ce vingt-huitième congrès de l'Association Nationale des Elus de la Montagne.

Vous allez demain, lors de votre Assemblée Générale, désigner une nouvelle équipe. Je souhaite aujourd'hui saluer l'équipe actuelle, son Président pour le travail accompli, bien au-delà des clivages politiques, pour défendre avec succès les territoires de montagne. Je salue également chaleureusement Frédérique MASSAT, qui a été proposée ce matin pour devenir la prochaine présidente de l'ANEM. Je pense aussi à Chantal ROBIN-RODRIGO, Secrétaire Générale de l'association, absente aujourd'hui pour des raisons de santé, pour le travail qu'elle a accompli depuis 2 ans et je lui adresse en notre nom à tous, mes vœux de prompt rétablissement.

L'ANEM a été, depuis sa fondation, un acteur majeur pour défendre la cause de la montagne, en apportant un appui fondamental aux collectivités de montagne et en offrant un lieu de débat, d'échanges, indispensable pour aborder les chantiers de l'avenir. Le seul fait, par exemple, de défendre l'unité de votre identité, de vos valeurs, des différents massifs qui la composent, a permis de grandes avancées. Vous avez tous ici une expérience unique de la gouvernance de la montagne, de ses singularités, de ses défis, de la mobilisation qui est la vôtre, et cette mobilisation témoigne de votre motivation pour défendre vos territoires.

Je voudrais également remercier tout particulièrement Monsieur le maire, pour l'accueil dans sa belle commune de Bastelica ainsi que Monsieur le Président de l'Assemblée de Corse, cher Dominique, je vous félicite d'avoir choisi pour ce congrès annuel Bastelica et la Corse, dans un environnement unique, bénéficiant d'un cadre exceptionnel. La Corse symbolise à mes yeux magnifiquement les atouts et le dynamisme des territoires de montagne. La Corse, c'est une montagne dans la mer ; quel endroit magnifique, quel endroit exceptionnel, pour débattre pendant deux jours, des problématiques spécifiques aux territoires de montagne. J'ai souhaité venir à ce congrès des élus de montagne afin de marquer mon attachement à une politique économique ambitieuse pour la montagne.

Je suis en effet convaincue que pour qu'une politique économique soit efficace, elle doit être adaptée aux territoires, aux bassins d'emploi, aux entreprises qui y sont implantés. Et dans les territoires représentés aujourd'hui, on ne peut que reconnaître la grande spécificité des équilibres économiques. Je suis convaincue que la montagne est un atout considérable pour notre pays.

Chacun connaît l'attachement de tous les français aux zones de montagne, chacun connaît aussi l'attachement de tous les français aux paysages qui représentent une source d'attractivité majeure pour notre pays à l'image de la Corse. Chacun sait aussi quelles valeurs véhiculent la montagne française et l'authenticité de ces valeurs, c'est un territoire auquel l'ensemble de la France est attachée. Chacun connaît aussi le dynamisme de nos montagnes, la richesse des productions, le fait que ces territoires sont souvent des laboratoires d'expérience, en créativité, en innovation, en développement, qui se transforment en emploi.

Ces atouts, que beaucoup vous envie, demandent une mobilisation de chaque instant. Les deux jours qui commencent aujourd'hui vont vous amener à débattre de questions essentielles pour l'avenir des territoires de montagne, leur dynamisme, leur développement. Qu'il s'agisse de la question agricole, des politiques de l'Union Européenne, de la problématique de l'accès aux soins, ou la question du nouvel acte de décentralisation, les questions qui se posent sont celles de l'avenir de ces territoires, de leur accompagnement, de la préservation et de la prise en compte de leurs spécificités. Mais nous savons aussi que rien ne sera possible sans le retour de la croissance et ce combat pour la croissance se mène sur deux fronts : un front intérieur, celui de redressement économique, un front européen, celui d'une réorientation de la politique de l'Union, dont vous allez parler dans quelques instants.

Le redressement économique doit passer par la mobilisation de toutes les forces et de toutes les énergies de la France, de tous ses acteurs, les services l'industrie, l'agriculture, l'agroalimentaire, l'économie maritime, le tourisme, l'économie numérique, la recherche, l'économie sociale et solidaire. Le redressement économique, c'est la volonté de relancer nos entreprises, nos commerces, nos artisans, nos industries, pour recréer de l'emploi.

Je tenais à être parmi vous aujourd'hui en tant que Ministre du tourisme, pour vous indiquer l'importance à mes yeux que joue la montagne dans cette politique comme une zone à fort enjeu d'attractivité et de développement.

Et je tenais également à être parmi vous en tant que Ministre de l'artisanat et du commerce car la montagne est le lieu par excellence où les activités économiques sont essentielles pour la vitalité des territoires, pour le lien social qu'ils créent, pour l'attractivité qu'ils entraînent.

Aujourd'hui, l'artisanat, le commerce et le tourisme sont des leviers majeurs de la vitalité du tissu économique français, et tout particulièrement dans les zones de montagne. Ils symbolisent l'esprit d'entreprise l'entrepreneuriat l'innovation. Ce sont des secteurs créateurs d'emploi et même en souffrance d'emploi puisque de nombreux postes ne sont pas pourvus ; ils représentent à eux seuls plus de 28 % du PIB de la France et plus de 9 millions d'emplois directs et indirects. Ils sont la force de notre économie dans les territoires dans les centres villes, dans les zones rurales et aussi dans les quartiers sensibles. Ce sont des secteurs économiques au cœur de notre pacte républicain pour la vitalité de l'ensemble des territoires de création de lien social dans tous les quartiers et de liberté d'entreprendre. Les TPE et les PME qui les composent représentent un poids économiques considérable en France mais aussi dans nos échanges extérieurs.

Le tourisme en particulier est un secteur qui contribue positivement à hauteur de 7 milliard et demi d'euros à notre balance des paiements et le commerce et l'artisanat apporte plus de 4 milliard d'euros à notre balance commerciale. Hors on entend beaucoup parler des grands groupes, des PME innovantes des nouvelles technologies comme si notre tissu économique et industriel n'était fait que de cela ; mais non l'innovation est partout c'est toute notre économie, toute notre société qui dépendent de l'activité et de la bonne santé des PME et des TPE. Vous qui vivez quotidiennement dans nos territoires vous le mesurez je le pense parfaitement. Dans la volonté de redressement de la France que le gouvernement conduit, ces entreprises occupent donc une place incontournable et le premier Ministre a eu l'occasion de le rappeler encore ce matin au congrès de l'UPA.

Nous devons valoriser les métiers améliorer la qualité de l'offre, renforcer l'attractivité des entreprises, former de nouvelles générations, valoriser les savoirs faire et ainsi défendre avec énergie nos entreprises qui fabriquent en France qui vendent à nos concitoyens et qui participent activement à notre compétitivité et à l'attractivité de notre pays. En faisant de ce Ministère, un Ministère de plein exercice, le gouvernement a démontré sa volonté de faire de ce secteur une priorité de son action et a reconnu le poids économique qui doit aussi contribuer au redressement économique de la France. Je pense en particulier au tourisme qui est si important pour vos territoires.

Le tourisme à l'échelle internationale est en pleine croissance. Le nombre de touriste va doubler d'ici 20 ans passant de 980 millions à plus de 1,8 milliard de visiteurs par an et cela nous offre de véritables opportunités, de véritables perspectives. Pourtant la France n'a pas su s'adapter aux profondes mutations qui ont bouleversé le secteur du tourisme. Pour le redynamiser, je défends trois priorités dont je souhaite vous parler ici. Je pense qu'il est avant tout indispensable de structurer la filière touristique que les acteurs travaillent mieux ensemble autour de thématique précise car nous l'avons bien vu cet été les régions qui ont le mieux résisté aux aléas climatiques et à la crise sont celles qui ont développés du tourisme thématique. Afin de fédérer ces différents acteurs sur la base touristique clairement identifié et cohérente qui peut transcender les découpages administratifs, je souhaite instaurer un nouvel outil les contrats de destinations ; il s'agit bien d'un nouvel outil. Je sais que certains contrats existent déjà dans

des formes différentes en particulier en Guadeloupe, dans le val de Loire ou en Bretagne mais, il ne s'agit ni de recopier cet existant, ni d'imposer un modèle unique de contrat.

Au contraire, il s'agit de faire émerger des territoires eux même après concertation un modèle d'organisation qui réponde aux problématiques rencontrées. Pour les territoires de montagne ces contrats seront donc un moyen pour reconnaître les spécificités et de mettre en valeur les atouts. Il doit s'agir d'un outil souple qui s'adapte aux besoins spécifiques des territoires et des volontés des acteurs et qui permet une lisibilité et qualification de l'offre touristique dans sa globalité sur le marché national et international du tourisme.

Une convergence des efforts, des professionnels publics et privés, en substituant la notion de complémentarité à celle de concurrence. Le rôle de l'état n'est donc pas de fournir un contrat type mais de faciliter la mise en place de cet outil de mutualiser les bonnes pratiques et d'apporter une aide en ingénierie par le biais d'atout France. Je souhaite rapidement que trois ou quatre territoires volontaires puissent être moteurs et puissent expérimenter ce dispositif ce qui permettra de construire une boîte à outil un guide de bonnes pratiques que pourraient ensuite s'approprier l'ensemble des acteurs locaux.

La seconde priorité vous l'avez évoqué Monsieur le Président c'est l'amélioration de l'offre touristique et cela porte en particulier sur la réhabilitation des hébergements touristiques. Pour les villes, les stations de montagne c'est un enjeu essentiel. Afin de parvenir à la mise en place d'un tourisme qui ne soit plus tributaires des saisons par la mise en valeur d'activité permettant de valoriser tous les atouts territoriaux. Cela nécessite de diversifier l'offre proposée comme par exemple les activités de promenades de nature sportive, de bien être mais aussi par la rénovation des structures d'hébergements.

Comme vous le savez, le phénomène des lits froids et des volets clos, c'est-à-dire la sous occupation chronique des meublés de tourisme, entraîne une perte d'activité économique à la fois pour le tourisme mais aussi pour l'ensemble de l'activité économique de la station, des domaines skiables, des commerces. Les causes de cette sous occupation sont multiples et cumulatives.

Je peux citer une offre inadaptée, des biens hétérogènes, une mauvaise commercialisation par des circuits non professionnels. On estime qu'un lit professionnel va générer dix séjours par saison alors qu'un lit diffus n'en génère que trois.

Les travaux précédemment menés aboutissent à une proposition d'une boîte à outils testée auprès de dix stations volontaires, je me permets ici de vous remercier pour votre participation active et constructive à ces travaux. Nous partageons une même ambition faire face à l'obsolescence et au vieillissement du parc d'hébergement inadapté aux nouvelles attentes des touristes et prendre enfin des mesures effectives pour lutter contre la dégradation du patrimoine de l'immobilier de loisir, pour sa réhabilitation aussi bien que pour contrôler la construction neuve. La boîte à outils que nous avons testée répond à deux idées fortes : tout d'abord les causes du phénomène lits froids étaient multiples ; la réponse ne peut donc être unique mais doit arriver à la combinaison de plusieurs mesures. Cette boîte à outils n'est pas un instrument obligatoire plaqué d'en haut sur une situation complexe mais qui doit varier suivant les problématiques locales et être dans les mains des collectivités locales qui décident ou non de son utilisation.

Après une expertise approfondie de ces propositions, comportant nécessairement un volet interministériel, je présenterai un plan cohérent de réhabilitation visant à une remise sur le marché de ces biens au service du développement touristique des stations. La réhabilitation des hébergements touristiques ne sera vraiment efficace que si nous menons en parallèle une politique active pour le développement d'activités multiples permettant d'attirer les touristes en toute saison.

Il s'agit d'un enjeu essentiel pour les territoires et les emplois qui s'y créent. Je voudrais à ce titre vous dire ici que j'ai bien entendu vos revendications concernant le zonage des vacances. J'y travaille en étroite collaboration avec Vincent PEILLON dans le cadre de la rénovation de l'école et nous ferons des propositions sur ce sujet.

Mais pour rendre la saisonnalité moins contraignante pour l'activité économique, nous devons résoudre la question de l'emploi. Durant les pics saisonniers de l'activité, les professionnels du tourisme recourent à environ 400.000 saisonniers, majoritairement dans les secteurs de l'hôtellerie, cafés et restaurants. L'emploi saisonnier représente ainsi 19 % de l'emploi total. Le tourisme implique également des emplois saisonniers dans les entreprises commerciales et les services. Pour faire face à la question de la saisonnalité, nous avons deux types de solutions : agir sur l'emploi en développant la pluriactivité, qui est une forme originale de l'organisation du travail où une même personne exerce plusieurs métiers dans une année (l'agriculteur moniteur de ski l'hiver, le serveur de restaurant en station de ski ou à la mer, la comptable en temps partagé pour plusieurs entreprises). Agir sur l'attractivité des stations, à la fois par la multiplicité des activités offertes et l'adaptation des hébergements à un tourisme hivernal et estival.

Il existe déjà des dispositifs visant à promouvoir et sécuriser les parcours professionnels des saisonniers, avec des actions de formation gratuite en inter-saison, notamment un organisme comme le fond d'assurance de l'industrie hôtelière, qui est un organisme paritaire collecteur agréé de l'hôtellerie et de la restauration, et des activités de loisir, ou « A la trace », qui est un organisme, qui est un centre de ressources pour la saisonnalité et la pluriactivité ; ces deux organismes reçoivent un soutien financier du Ministère, mais ces dispositifs ne sont pas suffisants.

Je travaille actuellement sur la formule du groupement d'employeur qui permet de mutualiser un salarié, par exemple un professionnel travaillant l'hiver associerait dans ce groupement, s'associerait dans un groupement avec un professionnel travaillant plutôt l'été pour embaucher un salarié à l'année. Ce travail sur l'emploi, doit accompagner une dynamique de diversification des activités proposées par les stations pour permettre un tourisme à l'année et non plus seulement saisonnier.

Enfin, je souhaite permettre à chaque français de partir en vacances. Le tourisme est un facteur d'inégalités entre les français, que les politiques précédentes n'ont pas réduit, car 46 % des français ne partent pas en vacances et 1/4 des partants assure 2/3 des départs. Une véritable fracture touristique qui émerge en France, le taux de départ des français ne cesse de reculer. De plus en plus de personnes n'ont pas accès à la possibilité de partir ou alors de moins en moins longtemps.

En 2010, 23,24 % des français n'ont pas pu quitter leur domicile pendant les vacances. Cette inégalité touche plus fortement les jeunes de 18-25 ans, dont le taux de départ en vacances est l'un des plus bas dans la population. Pour les jeunes, je souhaite développer une offre de cours séjour qui réponde à leurs attentes en termes de vacances mais également à leurs possibilités, notamment financières. Cette offre viendra remplacer le projet de coffret-séjour-jeunes annoncé par le précédent gouvernement, qui n'a pas connu d'aboutissement.

Les entreprises, structures scolaires, structures d'insertion et organismes sociaux, à leur contact, seront sollicités pour promouvoir ce dispositif, voire y apporter une contribution.

Une mission sur l'accès aux vacances pour tous sera confiée à une personnalité qualifiée la semaine prochaine. La mission aura vocation de dresser un état des lieux des dispositifs existants, en particulier ceux du financement de la réhabilitation des équipements de tourisme social et de l'agence nationale des chèques-vacances.

Des propositions d'envergure promises au début de l'année prochaine viseront à une plus grande justice sociale en matière de droit aux vacances pour tous et permettront d'élaborer un plan d'action de 2013 à 2017 pour réduire ces inégalités.

Voilà, Mesdames et Messieurs les élus, l'orientation de la politique touristique que je défends. Elle a pour ambition de renforcer le poids économique de ce secteur qui est un levier de développement économique primordial pour les territoires.

Je partage pleinement votre souhait pour le développement d'une politique axée sur l'attractivité de la montagne toute l'année. C'est ce que je suis venue vous dire aujourd'hui. C'est que tous les secteurs dont j'ai la responsabilité, l'artisanat, le commerce, le tourisme, doivent y participer.

Ensemble, en mettant nos volontés et nos atouts au service de nos belles régions, nous arriverons à changer la donne et à redresser notre pays.

Pour finir je vous souhaite une nouvelle fois un excellent congrès avec des débats riches, constructifs, qui seront, j'en suis certaine, très utiles aux élus, aux collectivités territoriales, mais aussi au gouvernement.